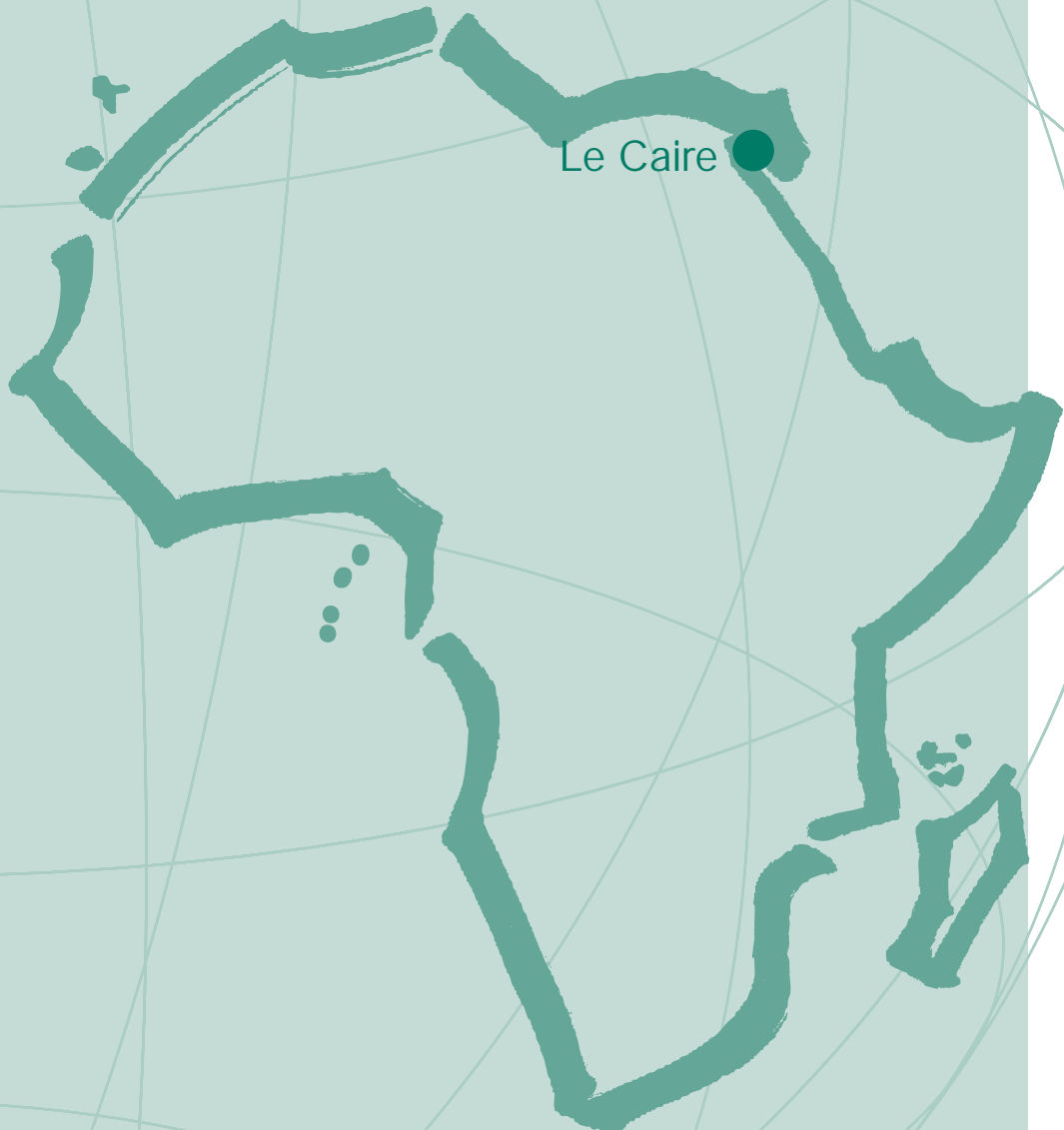


# Egypte



## chiffres clés

- Superficie en milliers de km<sup>2</sup> : 1 001
- Population en milliers (2001) : 69 080
- PIB par habitant en dollars (2001) : 1 426
- Espérance de vie (2000-2005) : 68.3
- Taux d'analphabétisme (2001) : 43.8



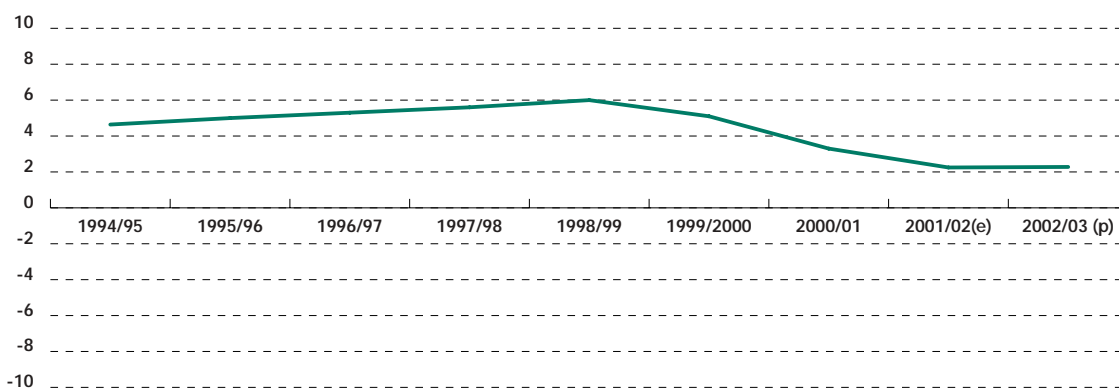
# Egypte

L'ANNÉE 2001/02 A ÉTÉ TRÈS DIFFICILE pour l'économie égyptienne en raison de problèmes extérieurs qui se sont répercutés sur l'ensemble de l'économie et que les événements du 11 septembre ont exacerbés. Ainsi, la baisse des recettes du pétrole, du tourisme et du canal de Suez, ainsi que le tassement de la croissance mondiale et les problèmes de sécurité dans la région, ont eu un effet défavorable sur la croissance de 2001/02 qui est tombée à 2.3 pour cent et devrait rester à ce niveau en 2002/03.

Après cette année difficile, certains indicateurs semblent s'améliorer mais le déficit budgétaire reste élevé et risque de porter atteinte à la stabilité macro-économique que l'Égypte avait acquise ces dernières années. En revanche, la forte dévaluation de la monnaie nationale devrait avoir des effets bénéfiques et permettre la relance des exportations même si l'inflation importée qui en résulte élève le niveau des prix nationaux.

La croissance égyptienne a souffert en 2001/02 de la baisse des recettes du pétrole, du tourisme et du canal de Suez

Figure 1 - Taux de croissance du PIB



153

Source : Estimations et prévisions des auteurs sur la base des données des autorités nationales.

La transformation structurelle de l'Égypte, concernant notamment la privatisation et les réformes financières, avance lentement. La poursuite de ces réformes devrait renforcer la croissance de l'économie. Au niveau sectoriel, cette croissance devrait être tirée par les industries agroalimentaires et pétrochimiques qui représentent un fort potentiel de développement.

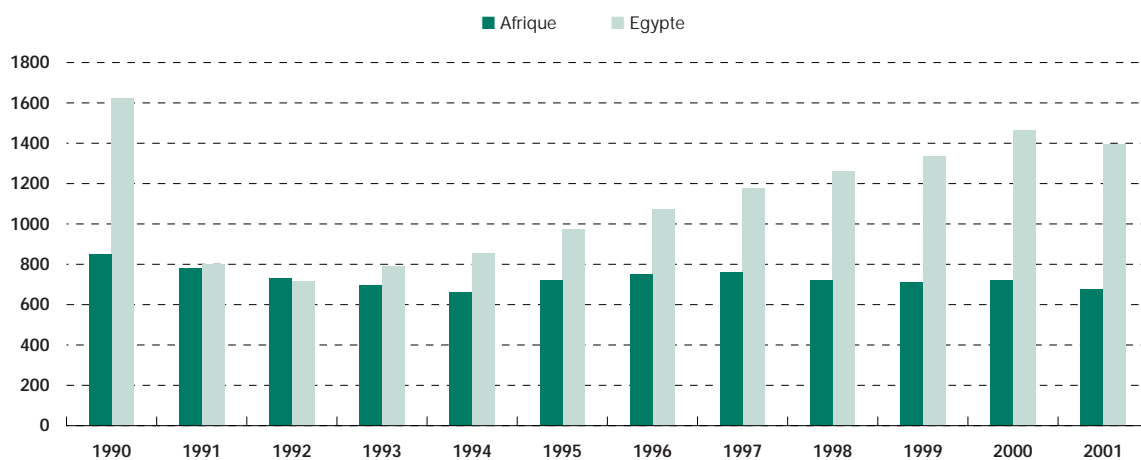
## Développements économiques récents

L'économie égyptienne a renoué avec la croissance depuis la mise en œuvre cohérente et rapide du

programme de stabilisation et d'ajustement structurel (ERSAP - *Economic Reform and Structural Adjustment Programme*) de 1991 qui a permis la réduction significative de l'inflation, l'amélioration du solde des comptes courants et des investissements massifs dans les infrastructures et les projets stratégiques.

Cependant, en raison des contraintes extérieures liées au ralentissement de la croissance mondiale et à l'insécurité dans la région tenant notamment au différend israélo-palestinien, la croissance égyptienne a sensiblement ralenti. Les recettes touristiques, principale source de devises extérieures et moteur essentiel de la croissance égyptienne, ont enregistré

Figure 2 - PIB par habitant en Egypte et en Afrique (en dollars courants)



Source : Estimations des auteurs sur la base des données du FMI.

une baisse de 22 pour cent entre juillet 2001 et mars 2002. Depuis 1999/00, les recettes provenant du pétrole et du canal de Suez ont également diminué et la croissance a été quasi-nulle dans les secteurs de la construction, des industries lourdes et des biens durables.

En conséquence, la croissance du PIB en volume n'a atteint que 3.3 pour cent en 2000/01 contre 5.1 pour cent en 1999/2000 et elle devrait continuer à se replier à 2.3 pour cent en 2001/02 et en 2002/03, le chiffre le plus bas depuis 1993.

En 2000/01, la croissance a été inégale entre les principaux secteurs de l'économie. Le taux de croissance de la production agricole a été de 3.3 pour cent grâce à l'augmentation en volume de la production de céréales et de fruits et en dépit de la stabilisation des autres productions par rapport à l'année précédente. La production de coton a baissé car les prix relatifs sont devenus moins favorables.

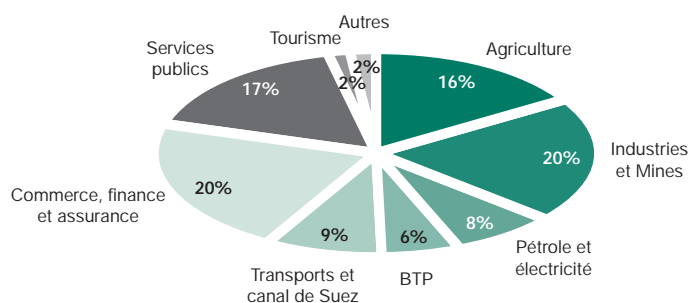
Suite aux techniques d'irrigation issues de la mise en eau du barrage d'Assouan en 1971, les terres cultivables se sont multipliées et la production s'est fortement diversifiée. Les principales zones agricoles sont situées dans le delta du Nil, en Moyenne-Egypte, en Haute-Egypte, dans le gouvernorat de Sharkiya et dans les nouvelles terres gagnées sur le désert. Ainsi, l'Egypte bénéficie d'un avantage comparatif dans la production de *bersim* (trèfle d'Alexandrie), de blé, d'orge, de fèves,

de maïs, de riz et de coton. Le pays produit également des végétaux à grande valeur ajoutée (horticulture). Toutefois, confrontée à un fort accroissement de la population, la production égyptienne ne suffit pas à satisfaire ses propres besoins de consommation, à l'exception de ses besoins en viande et en lait.

La part de l'agriculture dans la valeur ajoutée totale continue de décroître légèrement à environ 16 pour cent du PIB alors qu'elle en représentait 26 pour cent dans les années 70. Néanmoins, la valeur ajoutée de l'agriculture s'accroît et permet non seulement d'employer environ 29 pour cent de la population active mais aussi d'obtenir 11 pour cent des recettes d'exportation, essentiellement dans le secteur du coton mais également dans celui des pommes de terre, de l'ail, des oignons, des citrons et des plantes médicinales.

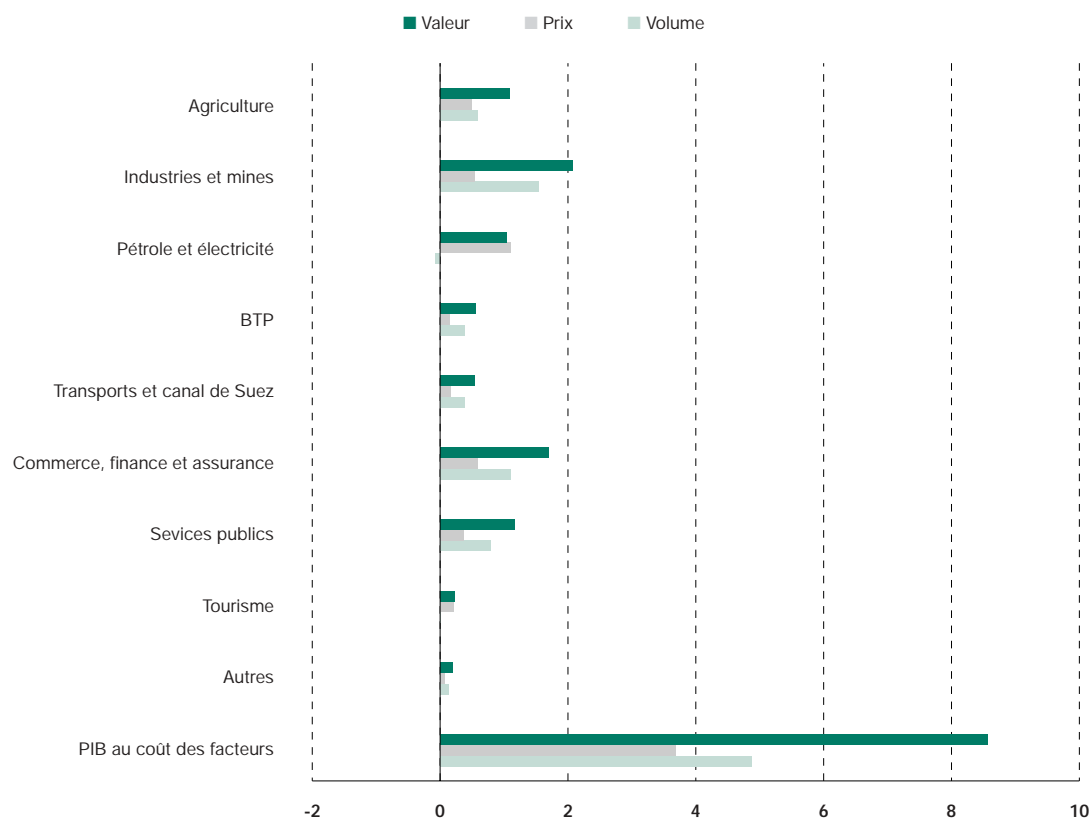
La part hors pétrole de l'industrie et des mines dans le PIB a augmenté légèrement en 2000/01 à environ 20 pour cent. La croissance du secteur était de 6.8 pour cent mais c'est surtout la hausse des prix qui a permis un taux de croissance en valeur élevé ainsi que d'importants efforts de remise en état et de modernisation, surtout dans le secteur manufacturier. La valeur ajoutée la plus considérable est réalisée dans les produits chimiques et le tissage, mais l'Egypte occupe une place non négligeable dans la métallurgie, le ciment et les biens de consommation. La dévaluation de 32 pour cent de la monnaie nationale entre janvier 2001

Figure 3 - Ventilation sectorielle du PIB en 2000/01



Source : Estimations des auteurs sur la base des données des autorités nationales.

Figure 4 - Contributions à la croissance du PIB en 2000/01



Source : Estimations des auteurs sur la base des données des autorités nationales.

et janvier 2002 pourrait relancer les exportations de produits manufacturés.

Le secteur de l'énergie continue de jouer un rôle majeur dans l'économie égyptienne. Même s'il ne représente qu'environ 8 pour cent du PIB, les recettes

liées au pétrole sont une source de revenu importante pour le gouvernement ; les taxes sur le pétrole représentent 3 pour cent du budget de l'Etat. Le pays possède neuf raffineries et cinq nouvelles sont en projet de construction. En plus de son rôle d'exportateur de pétrole, l'Egypte possède une importance stratégique

puisque le canal de Suez et le *Sumed Pipeline* sont deux vecteurs permettant l'exportation du pétrole en provenance du Golfe persique. Le trafic et les recettes avaient diminué suite à la concurrence d'une nouvelle route qui contournait le Cap de Bonne Espérance mais le déclin s'est arrêté récemment en raison de nouveaux tarifs offerts par la *Suez Canal Authority*.

Au sein du secteur, le volume de production de l'industrie pétrolière (pétrole brut et produits pétroliers) a poursuivi sa trajectoire descendante en 2000/01. En effet, la production de pétrole brut a atteint son maximum en 1996 (922 000 barils par jour) et continue de baisser chaque année (639 000 barils par jour en 2001). Cependant, la production totale de pétrole a chuté plus lentement que celle provenant du Golfe de Suez (qui représente environ 70 pour cent de la production nationale) en raison de l'exploration de nouvelles zones. Les réserves prouvées en pétrole étaient estimées en 2001 à 2.9 milliards de barils.

Dans quelques années, puisque la consommation nationale de produits pétroliers ne cesse d'augmenter (585 000 barils en 2001), l'Égypte risque de devenir importateur net de pétrole.

En raison de découvertes de nouveaux gisements, le gaz naturel est susceptible de devenir la première source de croissance du secteur énergétique ainsi que la première source de recettes d'exportation devant celles des exportations de pétrole. Les exportations de gaz devraient démarrer en 2005. La production a pratiquement doublé entre 1999 et 2002. La demande

de gaz naturel a rapidement augmenté car les entreprises à énergie thermique – qui représentent 65 pour cent de la consommation de gaz en Égypte – sont passées du pétrole au gaz.

En septembre 2001, les réserves étaient estimées à 55 mille milliards de pieds cubes, mais en considérant de prochaines nouvelles découvertes, les réserves probables sont de l'ordre de 120 mille milliards de pieds cubes, soit environ 20 milliards de barils d'équivalent pétrole.

Le volume de production d'électricité a aussi augmenté. Environ 79 pour cent de la production d'électricité est actuellement thermique (turbines à gaz) et 21 pour cent est hydroélectrique. Le réseau électrique égyptien est dans une première phase d'interconnexion avec les réseaux de Jordanie, de Syrie, de Turquie et d'Irak. D'autres interconnexions sont à l'étude avec les pays arabes du Proche-Orient ainsi qu'avec Israël, l'Autorité palestinienne et les pays du Maghreb.

Le secteur des services représente environ la moitié (49 pour cent) du PIB égyptien, ce qui est relativement élevé. Le tourisme est la première source de devises étrangères mais il a considérablement baissé suite aux événements du 11 septembre 2001, de plus de 20 pour cent entre septembre 2001 et mars 2002. En revanche, les désistements des touristes européens sont aujourd'hui compensés par une augmentation du nombre de visiteurs arabes en provenance du Golfe persique.

Tableau 1 - Composantes de la demande (en pourcentage du PIB)

	1994/95	1998/99	1999/00	2000/01	2001/02(e)	2002/03(p)
<b>Formation brute de capital</b>	<b>17.6</b>	<b>20.5</b>	<b>18.3</b>	<b>16.9</b>	<b>17.5</b>	<b>18.5</b>
Secteur public	6.0	7.6	6.0	4.0	3.9	4.1
Secteur privé	11.6	12.9	12.3	12.9	13.6	14.4
<b>Consommation totale</b>	<b>87.4</b>	<b>87.9</b>	<b>88.3</b>	<b>87.8</b>	<b>88.5</b>	<b>88.0</b>
Publique	11.1	10.2	9.7	10.1	10.1	10.3
Privée	76.4	77.7	78.6	77.7	78.4	77.7
<b>Demande extérieure</b>	<b>-5.0</b>	<b>-8.4</b>	<b>-6.6</b>	<b>-4.8</b>	<b>-6.0</b>	<b>-6.4</b>
Exportations	23.1	15.3	16.3	17.4	19.2	20.4
Importations	-28.1	-23.7	-22.9	-22.1	-25.2	-26.8

Source: Estimations et prévisions des auteurs sur la base des données des autorités nationales.



La croissance se caractérise par la faiblesse du taux d'épargne intérieur, passé de 11.7 pour cent du PIB en 1999/00 à 12.2 pour cent en 2000/01, et qui reflète un ratio consommation/PIB élevé. Par ailleurs, le système bancaire égyptien ne facilite pas l'épargne. Il est dominé par quatre banques publiques qui se livrent une concurrence minimale. L'Égypte est donc fortement dépendante de l'épargne étrangère.

Sur la même période, le taux d'investissement a chuté de 18.3 pour cent à 16.9 pour cent du PIB, ce qui révèle une situation inquiétante pour la croissance future. Si les prévisions indiquent une reprise de l'investissement privé à 14.4 pour cent du PIB en 2002/03 et un taux d'investissement public se stabilisant autour de 4 pour cent du PIB, le taux d'investissement total de 2002/03 (18.5 pour cent du PIB) se situe encore en-dessous de celui de 1998/1999 (20.5 pour cent du PIB). De façon générale, au sein du secteur privé, le manque d'accès au crédit, les restrictions des changes extérieurs et la bureaucratie excessive du gouvernement sont souvent cités comme étant des obstacles à l'investissement.

## Politique macro-économique

### Politique monétaire et budgétaire

Le déficit budgétaire s'établissait à 5.5 pour cent du PIB en 2000/01 contre 3.9 pour cent en 1999/2000 et 3 pour cent l'année précédente ; il n'a cessé de s'accroître depuis 1996/97. Il devrait atteindre un niveau également élevé en 2001/02 à 5.9 pour cent du PIB puis à 6.4 pour cent du PIB en 2002/03 et ce phénomène constitue un problème important pour le gouvernement.

Le gouvernement égyptien a récemment adopté les définitions et normes du FMI pour établir ses comptes budgétaires. Ainsi, ils comportent trois différentes mesures consolidées des recettes et des dépenses publiques. La première, celle qui est utilisée ici, est une définition au sens strict qui comprend les agences et les programmes du gouvernement. La seconde inclut également les transferts en provenance et vers les entreprises publiques indépendantes (*National Investment Bank, NIB* et *General Authority for Supply Commodities, GASC*), et la troisième comprend en plus

Tableau 2 - Opérations financières de l'État<sup>a</sup> (en pourcentage)

	1994/95	1998/99	1999/00	2000/01	2001/02(e)	2002/03(p)
<b>Recettes totales (avec dons)<sup>b</sup></b>	<b>28.0</b>	<b>23.5</b>	<b>22.3</b>	<b>21.0</b>	<b>20.8</b>	<b>20.6</b>
Recettes fiscales	17.2	15.4	14.7	14.2	13.7	13.8
<b>Dépenses totales (et prêts nets)<sup>b</sup></b>	<b>29.3</b>	<b>26.5</b>	<b>26.2</b>	<b>26.6</b>	<b>26.7</b>	<b>26.9</b>
Dépenses courantes	23.6	20.3	20.6	22.3	22.6	22.6
<i>Sans les intérêts</i>	<i>16.2</i>	<i>14.8</i>	<i>15.1</i>	<i>16.6</i>	<i>16.5</i>	<i>16.8</i>
Salaires	6.3	6.5	6.5	7.0	7.5	7.4
Paiements d'intérêts	7.4	5.4	5.5	5.8	6.0	5.8
Dépenses en capital	5.7	5.8	4.9	4.2	4.0	4.2
<b>Solde primaire</b>	<b>6.2</b>	<b>2.5</b>	<b>1.6</b>	<b>0.3</b>	<b>0.2</b>	<b>-0.5</b>
<b>Solde global</b>	<b>-1.3</b>	<b>-3.0</b>	<b>-3.9</b>	<b>-5.5</b>	<b>-5.9</b>	<b>-6.4</b>

a. L'exercice budgétaire commence le 1<sup>er</sup> juillet.

b. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

Source : Estimations et prévisions des auteurs sur la base des données des autorités nationales.

le *Social Insurance Funds, SIF*. Les fonds de sécurité sociale sont actuellement en excédent du fait de la croissance de la population active salariée.

Le ministère des Finances tente de rationaliser les dépenses et les recettes. Il procède actuellement à des réformes sur l'imposition des revenus et les tarifs

douaniers et il a converti, en février 2002, la taxe générale sur les ventes en une véritable taxe sur la valeur ajoutée (TVA).

Les recettes budgétaires ne couvraient qu'environ 80 pour cent du total des dépenses en 2000/01 et en 2001/02 contre 85 pour cent en 1999/2000. En effet,

les dépenses ont significativement augmenté de plus de 6 pour cent alors que les recettes se sont accrues de seulement 3.4 pour cent. Les taxes et les transferts de profits de la compagnie pétrolière et de la *Suez Canal Authority* représentaient respectivement 6.1 pour cent et 6.9 pour cent du total des recettes du gouvernement en 2000/01 mais les recettes de la *Suez Canal Authority* ont baissé de plus de 4 pour cent entre 2000/01 et 2001/02.

Par ailleurs, le financement ne se fait plus par le biais de l'émission monétaire mais par des arriérés de paiements auprès des sociétés contractantes des grands projets, et le reste est emprunté par l'émission de bons du Trésor (à hauteur de 17.8 milliard de livres égyptiennes (LE) pour l'année 2001/02, soit 4.6 pour cent du PIB). L'Etat emprunte également sur les fonds d'assurance sociale (*Social Insurance Funds*) déposés auprès de la Banque d'investissement nationale (*National Investment Bank*) à des taux fixés à l'avance, inférieurs à ceux du marché.

La politique monétaire restrictive mise en place en janvier 2001 a eu pour résultat de limiter l'expansion du crédit au secteur privé. Mais depuis septembre 2001, la Banque centrale d'Egypte a entrepris de relancer l'économie et d'améliorer la liquidité en abaissant le taux d'escompte, le taux de réserves obligatoires et de liquidité. Ainsi, elle a récemment supprimé le taux de réserves obligatoires sur les dépôts à long terme et elle a autorisé les banques à inclure plusieurs titres et obligations dans le calcul des ratios de liquidité.

La masse monétaire (M2) a progressé de 11.6 pour cent en 2001/02, ce qui correspond au rythme annuel moyen sur ces cinq dernières années. Toutefois, les créances sur le gouvernement ont augmenté de 22.5 pour cent au détriment des créances sur le secteur privé qui ne se sont accrues que de 9.5 pour cent. Dans ce climat d'incertitude, les banques n'offrent pas beaucoup de prêts et elles concentrent leurs crédits sur les secteurs les moins risqués (l'électricité, le pétrole, le gaz naturel, les télécoms et l'agroalimentaire). Les PME sont toujours exclues des schémas traditionnels de crédits.

L'économie égyptienne ne subit plus de tensions inflationnistes depuis le milieu des années 90. Le taux

d'inflation a enregistré un recul constant, de 9.9 pour cent en 1994/95 à 2.4 pour cent en 2001/02, mais la dévaluation de la livre égyptienne devrait contribuer à élever le taux d'inflation au-dessus de 3 pour cent pour l'année 2002/03.

Les taux d'intérêt enregistrent eux aussi une tendance à la baisse et favorisent le court terme. Sur le marché monétaire, le taux au jour le jour affichait une remontée en juin 2002 mais il avait atteint des niveaux artificiellement bas, proches de 4 pour cent. En revanche, le taux d'escompte de la Banque centrale, qui détermine le coût du crédit à plus long terme, reste relativement haut. Il est néanmoins passé à 11 pour cent en juillet 2001 alors qu'il était à 12 pour cent depuis 1998. Les taux d'intérêt créditeurs ont aussi été révisés à la baisse et atteignaient 9.42 pour cent en juin 2002.

La diminution des réserves en devises, passées de 22 milliards de dollars en 1997 à 13.8 milliards en janvier 2002, ainsi que la crise de liquidité en devises qui a suivi, ont exercé de fortes tensions sur le change. Pendant six mois, le système bancaire n'a disposé d'aucun dollar et les besoins des importateurs et des individus ont dû être satisfaits sur le marché parallèle.

Alors que le régime actuel est un système de changes fixes mais ajustables par rapport au dollar, le gouvernement s'interroge sur la possibilité de faire fluctuer la livre égyptienne en fonction d'un panier de devises dans lequel l'euro aurait une place importante.

Après dix ans d'ancrage rigide au dollar américain au taux de 3.4 LE/\$, la livre égyptienne a été dévaluée progressivement en janvier 2001 (3.85 LE/\$) puis en juin 2001 (3.90 LE/\$) et en août 2001 (4.24 LE/\$). Finalement, en janvier 2002, la Banque centrale a annoncé que la livre égyptienne serait ancrée à 4.51 dollars, avec des bandes de fluctuations de plus ou moins 3 pour cent pour les banques et les bureaux de change.

Malgré cette dévaluation de 32 pour cent de la monnaie nationale depuis juin 2000, les pressions sur la livre égyptienne continuent et le marché parallèle a resurgi (le taux du marché noir s'était stabilisé à environ



5.1 LE/\$ fin avril 2002). Le gouvernement a ordonné la fermeture de 51 bureaux de change sur les 126 existants pour une durée de 15 jours à 6 mois car ils étaient considérés comme les principaux spéculateurs. Mais depuis le début de l'année 2002, il n'existe pas réellement de marché des changes puisque les banques ne peuvent plus s'approvisionner auprès de la Banque centrale et doivent compter sur leurs ressources propres. Ce manque de devises constitue une sérieuse gêne à la croissance économique du pays.

### Position extérieure

En 1999/2000 et 2000/01, l'amélioration de la balance commerciale a été essentiellement liée à la baisse des importations, le phénomène étant dû à la récession économique récente et à la difficulté d'obtention des devises étrangères. Selon les dernières estimations, la dévaluation devrait relancer les exportations qui représenteraient respectivement 8.4 pour cent et 9 pour cent du PIB en 2001/02 et 2002/03. Cependant, elle devrait également alourdir la part des importations dans le PIB et, au total, la balance commerciale de 2001/02 et de 2002/03 resterait déficitaire.

Le déficit des comptes courants ne représentait que 0.03 pour cent du PIB en 2000/01 mais les faibles flux d'investissement étrangers et les sorties de capitaux ont entraîné un déficit de la balance globale. La balance des services quant à elle reste fortement tributaire des recettes du tourisme et du canal de Suez. Les transferts nets, aussi bien officiels que privés ont enregistré une forte baisse en 2000/01 et se sont stabilisés en 2001/02. L'aide publique nette a diminué de 17.5 pour cent entre 1999/2000 et 2000/01, et les transferts nets

privés, dont font partie les envois de fonds des travailleurs émigrés mais également les réparations de la Guerre du Golfe sur les trois années fiscales de 1998/99 à 2000/01, ont reculé de 20.6 pour cent sur la même période.

Les importations remplacent de plus en plus la production locale et le gouvernement cherche à renverser cette tendance. Il s'agit d'une part des biens d'équipement tels que les machines et le transport, et d'autre part des biens de consommation tels que le bétail, l'alimentation et les boissons. Mais l'industrie égyptienne dépend fortement de matériels de production pour fonctionner, et la chute de la livre devrait entraîner une poussée inflationniste.

Les exportations sont composées pour l'essentiel de produits primaires dont le pétrole brut, le coton brut et des biens agricoles, puis des produits pétroliers, du textile et de la métallurgie. Elles restent donc peu diversifiées et sujettes aux cours mondiaux mais elles pourraient bénéficier d'une amélioration de leur compétitivité suite à la dévaluation de la monnaie nationale, même si cette tendance n'est pas encore confirmée. Concernant les exportations, l'Égypte n'accorde aucune subvention directe et elle a réduit les subventions indirectes en supprimant les privilèges autrefois accordés aux entreprises du secteur public. Il s'agissait essentiellement de facilités de crédit, de tarifs douaniers et de prix préférentiels sur l'énergie ainsi que de subventions sur les matières premières.

Par ailleurs, dans un souci de promotion des exportations, l'Égypte multiplie les accords régionaux, notamment avec les pays africains et arabes. Elle devrait étendre ses tarifs sous conditions privilégiées aux pays

Tableau 3 - Comptes courants (en pourcentage du PIB)

	1994/95	1998/99	1999/00	2000/01	2001/02(e)	2002/03(p)
Balance commerciale	-13.4	-14.1	-11.5	-9.5	-10.7	-11.3
Exportations de biens (f.o.b)	8.4	5.0	6.4	7.2	8.4	9.0
Importations de biens (f.o.b)	-21.8	-19.1	-18.0	-16.7	-19.1	-20.3
Services	6.6	5.6	4.7	4.6		
Revenu des facteurs	0.2	1.1	0.9	1.1		
Transferts courants	7.2	5.5	4.7	3.8		
<b>Solde des comptes courants</b>	<b>0.7</b>	<b>-1.9</b>	<b>-1.2</b>	<b>-0.1</b>		

Source : Estimations et prévisions des auteurs sur la base des données des autorités nationales.

membres de l'Union européenne en quatre étapes sur une période de 15 ans, selon les termes de l'accord d'association signé en juin 2001. Cet accord s'inscrit dans le cadre de la construction, depuis 1995, d'un partenariat euro-méditerranéen économique, politique et social. A terme, les échanges commerciaux devraient s'effectuer librement entre l'Égypte et l'Union européenne.

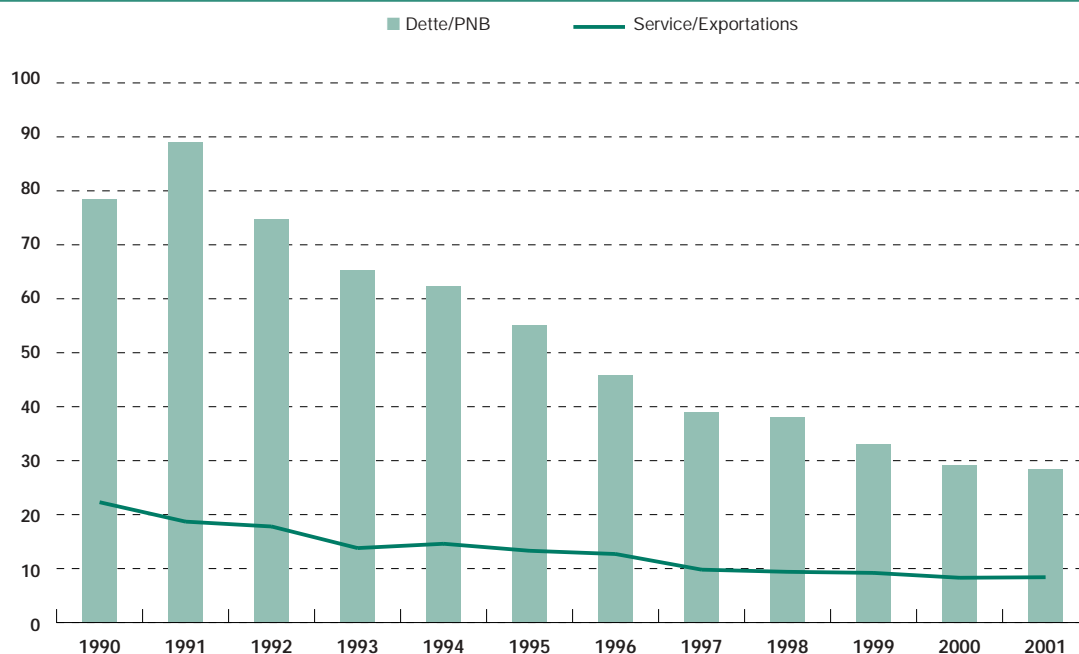
Le programme de libéralisation des échanges commerciaux et les obligations de l'OMC prévoient également la réduction des tarifs alors qu'ils restent très élevés - jusqu'à 40 pour cent - sur les importations d'automobiles, de pièces détachées, de boissons alcoolisées et de produits fermiers. Les barrières non tarifaires, comme les contrôles de qualité, continuent de s'appliquer sur de nombreux biens de consommation. Il s'agit principalement de la viande, des légumes, des fruits et des appareils électroniques. Les biens importés doivent également être marqués et étiquetés dans la langue nationale, et la notice accompagnant les outils, les machines et les biens d'équipement doit être traduite en arabe.

L'Égypte reste un pays relativement fermé puisque les exportations avoisinent 7 pour cent du PIB et la somme des échanges hors services (importations plus exportations), 25 pour cent.

En revanche, le gouvernement cherche à faciliter l'investissement étranger en augmentant la transparence, en assurant l'égalité entre investisseurs et en protégeant les droits des contractants. Cependant, à cause de l'insécurité régionale et des mauvaises performances économiques récentes, le pays séduit de moins en moins les capitaux étrangers. Les flux d'investissements sont passés de 400 millions d'euros en 1999/00 à seulement 120 millions en 2000/01. Toutefois, les bonnes performances de 1999/00 s'expliquaient par la réussite de quelques opérations de privatisation, notamment dans le secteur du ciment et de l'énergie.

En 1991, le Club de Paris a allégé la dette égyptienne d'environ 50 pour cent et le faible taux d'endettement extérieur encore actuel représente un atout. Le pays est l'une des économies mondiales les plus soutenues financièrement. L'Égypte est le deuxième bénéficiaire

Figure 5 - Part de l'encours de la dette dans le PNB et ratio du service sur les exportations (en pourcentage)



Source : Banque mondiale.

de l'aide américaine et elle figure également au deuxième rang de l'aide européenne. En février 2002, afin d'aider l'Égypte à faire face aux pertes subies suite aux attentats du 11 septembre, plusieurs organisations internationales (FMI, Banque mondiale, USAID, Banque africaine de développement) se sont engagées à lui verser 10.3 milliards de dollars sur trois ans. La majeure partie de la dette égyptienne est publique, concessionnelle et à moyen et long terme.

De plus, la dette extérieure ainsi que le service de la dette ont diminué régulièrement ces dernières années. En pourcentage du PIB, la dette extérieure représentait 28 pour cent en 2000/01 et le service de la dette 8.7 pour cent des exportations de biens et de services contre respectivement 28.5 pour cent et 9.6 pour cent l'année précédente, en 1999/2000.

Cependant, pour financer son déficit budgétaire, le gouvernement égyptien a lancé, en juin 2001, des Eurobonds sur le marché financier international à hauteur de 1 500 millions de dollars, ce qui devrait légèrement accroître le poids de la dette en 2001/02. Fin décembre 2001, la dette publique à moyen et long terme en Égypte représentait 23 941 millions de dollars.

## Questions structurelles

L'Égypte a globalement stabilisé son économie. La balance commerciale est en grande partie libéralisée et le pays est progressivement passé à une économie de marché. Cependant, les réformes structurelles en Égypte patinent dans certains domaines.

Le gouvernement prévoit d'accélérer son programme de privatisation des entreprises publiques. Commencé en août 1991, le programme est à la traîne depuis le milieu des années 90 en raison de l'endettement et du sureffectif des entreprises publiques. Cependant, dans le climat actuel d'incertitude et de tensions sociales, la relance du programme semble compromise, d'autant plus que les entreprises les plus attrayantes ont déjà été cédées. Nombre d'entre elles sont criblées de créances irrécouvrables et leur privatisation entraînera des licenciements massifs (estimés à 300 000 au total). De

telles décisions sont difficiles à prendre dans un pays qui souffre d'un taux de chômage important.

La vente des entreprises publiques déficitaires reste néanmoins un objectif prioritaire du gouvernement qui souhaite atténuer le déficit interne. Les plans de financement BOOT (*Build-Own-Operate-Transfer*) et BOT (*Build-Operate-Transfer*) qui concernaient principalement les projets d'infrastructure à grande échelle, se sont avérés peu rentables à terme et pèsent sur le budget. Le gouvernement a préféré établir des holdings financièrement indépendantes.

Sur les quelques 314 entreprises programmées en 1991, seules 191 ont été privatisées : 31 en 1999, 25 en 2000, seulement 13 en 2001 et six depuis le début de l'année 2002 (et le ministère des Entreprises publiques en prévoit 19 d'ici la fin de l'année). Trente-deux entreprises comptabilisées dans les entreprises privatisées ont en réalité été liquidées et une trentaine ont été vendues aux coopératives de salariés.

En nombre d'entreprises privatisées, les secteurs les plus concernés sont le commerce puis les industries agro-alimentaires, le secteur du tourisme, de la construction et du cinéma et les industries métallurgiques et minières. Ces dernières années, la part du secteur privé dans le PIB a augmenté d'environ 1.5 pour cent par an.

Le gouvernement égyptien détient encore le monopole dans beaucoup d'industries de services, le secteur des banques et des assurances, mais demeure aussi dominant dans l'industrie du textile, de l'acier et de l'aluminium. Il autorise, depuis la loi de 1998, la participation du secteur privé dans les ports, les activités maritimes et aéroportuaires.

La vente de 54 entreprises publiques s'est effectuée en bourse mais les investisseurs privés ne sont majoritaires que dans 38 d'entre elles. Les autres ventes se sont faites soit à un seul investisseur (19 pour cent des cas) soit aux salariés (23 pour cent des cas).

Le gouvernement a décidé de cibler certains secteurs «stratégiques» pour la privatisation, comme les

télécommunications et d'autres services publics dont la compagnie d'électricité *Egyptian Electricity Authority*. En revanche, la participation privée dans la compagnie pétrolière nationale *Egyptian General Petroleum Corporation* (EGPC) et la nouvelle entreprise de gaz naturel *EgyGas* restera très limitée.

Dans le secteur de l'électricité, sept entreprises publiques régionales assurent la génération et la transmission, et leur privatisation restera également limitée. En revanche, la distribution sera bientôt privatisée à hauteur de 10 pour cent.

Concernant les télécommunications, en octobre 1999, le ministère des Télécommunications et des Technologies de l'Information a été créé pour définir la politique du secteur. *Telecom Egypt* possède le monopole des lignes téléphoniques fixes mais il existe plusieurs opérateurs et distributeurs d'Internet et de réseaux de téléphonie portable. L'infrastructure a fortement augmenté avec l'ouverture récente de 5 millions de lignes. Cependant, le gouvernement a reporté la vente de 20 pour cent d'actions dans *Telecom Egypt* en raison de conditions de marché peu favorables.

L'Égypte a entrepris divers projets d'infrastructure visant à rendre l'économie plus efficace. Des ponts, des autoroutes, des hôtels ont été construits, un important prolongement du métro du Caire a été aménagé tandis que plusieurs villes industrielles sont en construction dans le désert, à l'extérieur du Caire et près d'Alexandrie.

Le budget 2002/03 prévoit 19 milliards de livres égyptiennes (environ 4.2 milliards de dollars) d'investissement dans des méga-projets tels que le schéma agricole Toshka, le canal Al Salam pour irriguer le Sinaï du Nord et le développement de l'est de Port Saïd. L'eau étant une des contraintes majeures de l'Égypte, le projet Toshka, commencé en janvier 1997, consiste à créer une deuxième vallée du Nil à partir d'un nouvel embranchement et à élargir ainsi la surface cultivable, actuellement de 5 pour cent seulement du territoire.

Le secteur financier a été profondément réformé suite à la libéralisation et la déréglementation, aussi

bien de façon interne qu'externe, mais l'Égypte reste une économie avec des services bancaires très basiques. Le pays compte 64 banques dont 28 banques commerciales et 31 banques d'investissements et d'affaires, mais le marché est dominé par le secteur public qui détient 8 établissements parmi lesquels figurent les quatre plus grosses banques égyptiennes. Les « *Big Four* » - la banque MISR, la *National Bank of Egypt* (NBE), la Banque du Caire et la Banque d'Alexandrie - contrôlent plus de 50 pour cent des activités totales du secteur bancaire, mais elles détiennent également un montant important de créances douteuses. La privatisation du secteur bancaire, a commencé en 1994 et la plupart des banques sont aujourd'hui cotées en bourse. Cependant, la privatisation des quatre grandes banques publiques n'a toujours pas eu lieu. La loi 155 de 1998 en établissait les bases constitutionnelles mais en 2001 le gouvernement a repoussé leur privatisation, en annonçant l'impossibilité pour les banques en *joint-ventures* de posséder des titres dans les quatre banques publiques.

Dans le secteur des assurances, il existe 11 compagnies privées et 4 grandes compagnies publiques qui contrôlent une grande partie du marché. La loi de 1998 permet aux compagnies étrangères de détenir 100 pour cent du capital. Les évaluations officielles des quatre compagnies publiques ont été faites mi-2001 et marquent un premier pas vers la privatisation.

Les courtiers internationaux sont autorisés à opérer librement sur le marché boursier égyptien. Pourtant, avec la reprise du conflit israélo-palestinien, l'onde de choc des événements du 11 septembre et la médiocre croissance mondiale, les performances boursières sont en forte récession. De plus, les questions sur la stabilité du taux de change et le ralentissement du programme de privatisation n'ont pas incité les investisseurs étrangers à risquer leurs fonds. Alors qu'ils représentaient 25 pour cent du total de la valeur échangée, ils sont tombés à 6 pour cent en mars 2002.

La bourse émergente égyptienne - CASE (*Cairo and Alexandria Stock Exchange*) - s'est développée relativement rapidement ces dernières années mais elle est victime de fortes fluctuations, et les valeurs refuges

atteignent actuellement des montants records puisque la part des obligations dans la valeur totale des transactions est passée à plus de 50 pour cent. L'indice financier Hermes est au plus bas depuis huit ans.

La CASE se caractérise aussi par une forte concentration car seules une centaine d'entreprises sont véritablement actives sur les 1129 cotées fin avril 2002.

## Contexte économique et social

La République Arabe Egyptienne est une démocratie sociale composée de 26 divisions administratives. Le Président Mohammed Hosni Mubarak est en poste depuis le 14 octobre 1981 et le Premier ministre, Atef Obeid, depuis le 5 octobre 1999. Il est l'ancien ministre des Entreprises publiques et a lancé le mouvement de privatisation en Egypte.

Le président est nommé par l'Assemblée du Peuple (*the People's Assembly*) pour un mandat de six ans mais la nomination doit être validée par un referendum national auprès de la population. Le dernier referendum a eu lieu le 26 septembre 1999 et le prochain aura lieu en octobre 2005. Lors des élections législatives à l'automne 2000, le parti national démocratique (NDP) au pouvoir a conservé sa majorité écrasante. Un conseil législatif suprême a récemment été mis en place afin de supprimer les lois obsolètes et de créer un système judiciaire simplifié. Le contexte économique, social et politique est de plus en plus complexe et le système souffre d'une centralisation rigide et d'un manque de coordination.

La Banque mondiale estime qu'il existait 10.7 millions de personnes vivant en dessous du seuil national de pauvreté (40 LE) en Egypte en 1999/2000, soit approximativement 16.7 pour cent de la population, et que 250 000 personnes vivaient avec moins de 1 dollar par jour. Cette pauvreté touche plus les régions rurales que les régions urbaines mais il faut souligner qu'elle est très disparate entre les régions. Alors que la croissance de la dernière décennie a été très élevée dans les zones métropolitaines, il n'y a pratiquement pas eu de croissance en Haute Egypte.

La majorité des pauvres - 5.8 millions sur un total de 10.7 millions - vit en zone rurale et en Haute Egypte. Quarante-cinq pour cent des pauvres sont illettrés. Ils travaillent généralement dans l'agriculture, les mines ou le bâtiment et ils sont en moyenne plus affectés par le chômage. Au niveau de la pauvreté, les différences entre les deux sexes sont faibles mais elles sont plus significatives à l'intérieur des zones rurales. De façon générale, les gouvernorats urbains et métropolitains sont bien mieux lotis que la Basse Egypte et que la région la plus pauvre, la Haute Egypte.

Pour réduire la pauvreté, le gouvernement égyptien accorde des subventions directes et indirectes sur les biens de consommation courante. 730 000 personnes sont concernées pour le pain *Baladi* et 170 000 personnes pour l'huile de cuisson.

Le programme de transferts du ministère des Affaires sociales inclut des remboursements de « sécurité sociale » et des pensions aux ménages les plus pauvres, mais il souffre d'un manque de moyens (0.04 pour cent du PIB) et d'un faible montant d'argent transféré aux familles (en moyenne, 3.50 LE par mois).

Le taux de chômage reste élevé : les chiffres officiels montrent un taux de chômage en baisse régulière sur la période allant de 1992/93 à 1998/99 puis une reprise ces deux dernières années fiscales. Il est passé de 10 pour cent à 8.1 pour cent de la population active sur la période considérée, puis à 9.3 pour cent en 2000/01. Il touche principalement les jeunes aussi bien hommes que femmes qui cherchent un premier emploi et particulièrement les femmes (15-30 ans) en zone urbaine. Le sous-emploi et les emplois précaires représentent un autre problème important des jeunes hommes en zone rurale.

L'Egypte a fait d'importants progrès en matière de réduction de la pauvreté non monétaire. Par exemple, le taux d'alphabétisation s'est amélioré ainsi que les indicateurs de santé, de mortalité infantile, d'accès à l'eau potable, etc. Les indicateurs de santé de l'Egypte sont nettement supérieurs à ceux de la moyenne du continent africain. Les Egyptiens ne manquent pas, en moyenne, de nourriture et consommaient 119 pour

cent des calories recommandées par jour en 1999/2000, et 81 pour cent d'entre eux ont accès à l'eau potable. Le taux de malnutrition des enfants de moins de 5 ans s'établissait tout de même à 4 pour cent en 2000. Dans l'ensemble de l'Égypte, la mortalité infantile touchait 29.2 naissances pour 1000 naissances vivantes en 1998 contre 108 en 1961. Quarante-deux pour cent des enfants avaient reçu les principaux vaccins en 2000.

Malgré les progrès accomplis au niveau des conditions d'hygiène, l'Égypte devra tout de même relever les défis engendrés par les facteurs démographiques, socio-économiques et sanitaires. Un des problèmes essentiels au niveau de l'environnement est la pollution de l'air. La disponibilité de l'eau va constituer un autre défi croissant. Par ailleurs, certaines

maladies chroniques et cardio-vasculaires ont progressé ainsi que les facteurs de risque qui y sont associés (hypertension, tabagisme, obésité).

Le taux d'alphabétisation est passé de 25.8 pour cent de la population de plus de 15 ans en 1960 à 67.1 pour cent en 2000, dont 49.6 pour cent pour les femmes et 44.8 pour cent dans les zones rurales. Celui des jeunes femmes (15-24 ans) s'est fortement amélioré ces dix dernières années puisqu'elles sont 88.9 pour cent en 2000 à avoir reçu un enseignement de base. L'Égypte mène une politique d'enseignement gratuit et universel pour tous et le taux de scolarisation primaire était supérieur à 99 pour cent en 2000. Cependant, les ménages se détournent du système éducatif public et consacrent d'importantes sommes d'argent à des cours privés.